



Maghreb Canada Express

Édition Numérique
FÉVRIER 2026

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada



CHANGEMENTS CLIMATIQUES DOSSIER SPÉCIAL : INONDATIONS AU MAROC

(Pages 2 à 5)



Photo : DR

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

- * Rencontre de Madrid : Vers une solution définitive pour le problème du Sahara.....(Page 6)
- * Assassinat du fils de Kaddafi, Saïf al-Islam : L'héritage qui tue ?.....(Page 7)

Édité au Canada depuis juillet 2003

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada

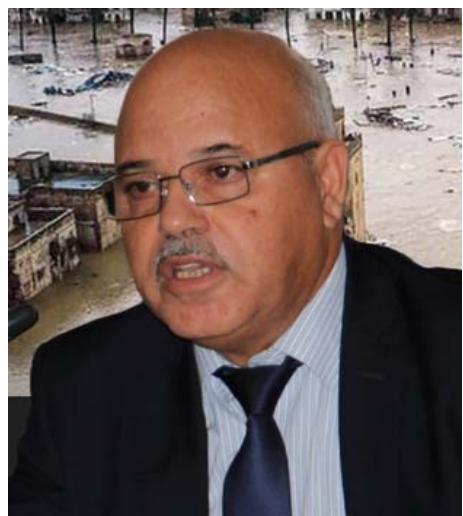


Chaîne YouTube : youtube.com/@MCE_NET



INONDATIONS AU MAROC

L'origine des problèmes, observés à l'aval des barrages du nord-ouest du Maroc



Par Mustapha El Haddad,
Ingénieur agronome et Ingénieur des Eaux et Forêts
(Maroc)

D'abord, une évidence qu'il faut rappeler : l'origine des problèmes — comme des solutions — observés à l'aval des barrages se situe en grande partie à l'amont, dans les massifs montagneux qui dominent ces ouvrages, au niveau des bassins versants. Une réalité souvent négligée, mais pourtant fondamentale.

L'amont comme origine des crises de l'aval : Une crise de gouvernance avant d'être une crise climatique

Revenons aux faits. Après sept années de sécheresse, le Maroc est brutalement passé d'une gestion de la rareté de l'eau à une gestion de l'excès hydrique, sous l'effet de précipitations intenses, particulièrement marquées dans le nord du pays. Dès décembre 2025, les bassins du Sebou et du Loukkos ont rapidement saturé les sols et les oueds.

Les fortes pluies enregistrées dans le nord du Royaume ont ainsi placé le barrage Oued El Makhazine et du barrage El Wahda au cœur des préoccupations hydrologiques. Selon les données du ministère de l'Équipement et de l'Eau, les apports cumulés depuis le début de la saison au niveau du barrage Oued Makhazine ont atteint 972,9 millions de m³, portant son taux de remplissage à 160 %.

Cette situation exceptionnelle a entraîné des inondations aux conséquences lourdes : dégâts majeurs sur les infrastructures (routes, ponts, réseaux d'eau et d'électricité), destructions d'habitats, pertes humaines, pertes importantes de cheptel et déplacements forcés de populations. Ces événements ont profondément affecté la sécurité des

personnes, la continuité des services publics et la stabilité socio-économique de plusieurs territoires.

Gestion de crise et réponse institutionnelle

Dans ce contexte de crise, il convient de saluer la gestion rigoureuse et responsable de la catastrophe par les autorités publiques. Les équipes de sauvetage ont été rapidement mobilisées sur les zones à risque, assurant des opérations d'évacuation, de secours et de protection des populations dans des conditions souvent difficiles. Le ministère de l'Intérieur a assuré une coordination opérationnelle efficace entre les différents services de l'État, les autorités territoriales et les forces de sécurité, ainsi que des volontaires permettant une réponse structurée, progressive et adaptée à l'évolution de la situation. La décrue se fera attendre, la vigilance reste de mise.

Les dysfonctionnements observés à l'aval des barrages trouvent leur origine structurelle à l'amont, dans les bassins versants montagneux qui les alimentent. La gestion actuelle, majoritairement centrée sur les ouvrages hydrauliques, ne traite pas suffisamment les causes profondes : dégradation et érosion des sols, vulnérabilité des écosystèmes, déséquilibres territoriaux et gouvernance fragmentée.

Ces événements ne relèvent pas uniquement de l'aléa climatique. Ils traduisent des failles structurelles de gouvernance territoriale et hydrique. La problématique centrale c'est que le modèle actuel de gestion de l'eau repose encore largement sur une approche sectorielle (eau, forêts, agriculture, urbanisme traités séparément), une logique curative plutôt que préventive, une faible intégration territoriale ainsi qu'une gouvernance fragmentée des bassins versants. Cette configuration limite la capacité du système public à absorber et transformer les chocs climatiques.

Et pourtant, le Rif est historiquement reconnu comme un territoire à très forte vulnérabilité environnementale. Ses sols, faiblement perméables, favorisent le ruissellement rapide des eaux plutôt que leur infiltration. Son agressivité climatique, marquée par des précipitations intenses et concentrées, sa morphologie montagneuse abrupte, ainsi que sa forte densité démographique, constituent une combinaison structurelle de facteurs de risque. Ce contexte fait du Rif un espace particulièrement exposé aux phénomènes d'érosion, de

cruies rapides et de déstabilisation des milieux naturels.

Le Rif : un territoire structurellement vulnérable : Un bref détournement historique

Dès les années 1970 (il y a 45 ans déjà), des travaux scientifiques et études menées au Maroc ont mis en évidence la gravité du processus d'érosion dans le Rif occidental, ainsi que ses impacts directs sur la dégradation des sols, l'envasement des retenues de barrages, la perte de fertilité agricole et l'augmentation des risques hydrologiques à l'aval, sans compter les répercussions socio-économiques de ce fléau. Ces travaux ont également souligné la nécessité d'un changement de cadre d'analyse et d'intervention. Ces études ont permis de classer les différentes régions du Maroc suivant le taux de dégradation spécifique des terres. Ainsi 4 grandes zones ont été identifiées, la région du Rif occidental (BV Loukkos) et du bas-Rif central (BV Ouergha) appartiennent à la zone où la dégradation spécifique est la plus forte (supérieure à 2.000 T/Km²/an), expliquée par une érosion très active des sols par les pluies.

Il est alors apparu clairement que les approches fragmentées, centrées sur des périmètres d'intervention sectoriels — tels que les « périmètres projet DERRO (1) » ou les « périmètres DRS (2) » — étaient structurellement insuffisantes pour traiter un phénomène systémique par nature. L'érosion ne pouvait être efficacement combattue qu'à l'échelle pertinente : celle des bassins versants (BV).

Cette approche intégrée, fondée sur une lecture territoriale globale des dynamiques des systèmes hydrologiques, écologiques, humaines et économiques, posait déjà, il y a plus de cinquante ans, les bases conceptuelles d'une gestion durable des territoires à risque. Elle appelait à une articulation étroite entre aménagement du territoire, gestion des sols, politiques forestières, agriculture de montagne et gouvernance locale — principes qui demeurent aujourd'hui d'une actualité stratégique majeure face aux défis climatiques contemporains.

D'ailleurs, les écosystèmes des bassins versants montagnards sont complexes, fragiles et très sensibles aux phénomènes érosifs ce qui plaide en faveur d'une approche globale et multidisciplinaire d'un développement durable de ces zones à travers la démarginalisation des montagnes et leur participation à l'utilisation et à la préservation des res-

sources naturelles et notamment des ressources en eaux, éléments fondamentales de politique du développement du Maroc.

Deux grands bassins versants structurent la région : le bassin versant du Loukkos, couvrant environ 180.000 hectares en amont du barrage Oued El Makhazine, et celui de l'Ouergha, qui s'étend sur près de 619.000 hectares en amont du grand barrage Al Wahda. Tous deux prennent naissance dans les montagnes du Rif occidental et central, constituant l'ossature hydrologique majeure du nord-ouest du Maroc.

Le barrage Oued El Makhazine, qui assure l'irrigation de la plaine du Loukkos sur près de 42.000 hectares, domine directement deux villes fortement touchées par les récentes inondations : Ksar El Kébir, partiellement vidée de ses habitants, et Larache.

Le bassin du Loukkos : un territoire à haut risque systémique (Relief, érosion, vulnérabilité et pression anthropique)

Le bassin versant du Loukkos constitue le plus vaste bassin du Nord-Ouest marocain, au nord de celui du Sebou. Il comprend, en amont du barrage, environ 180.000 hectares de terrains montagneux, caractérisés par une succession de vallées étroites et profondément encaissées, ainsi que de collines ondulées formant un relief fortement et « nerveusement accidenté ».

L'érosion des sols y est particulièrement active et figure parmi les plus élevées du pays. La dégradation spécifique des terres y est estimée à plus de 3.500 tonnes/km²/an, un niveau exceptionnellement élevé, révélateur d'une vulnérabilité structurelle majeure du territoire.

Face à cette situation, l'État marocain a, dès le début des années 1980, sollicité l'appui de la Banque mondiale pour le financement d'un Projet de développement agricole intégré du bassin versant du Loukkos, en amont du barrage Oued El Makhazine. D'importants travaux d'aménagement des bassins versants et de lutte contre l'érosion ont ainsi été engagés entre 1981 et 1988, selon une démarche participative innovante et adaptée aux réalités locales.

Cependant, l'arrêt du financement a entraîné l'arrêt des interventions. Le projet ne prévoyait aucune stratégie de sortie, ni dispositif de pérennisation institutionnelle. L'équipe de cadres hautement qualifiés — spécialistes des

(À suivre : Page 3)

INONDATIONS AU MAROC

L'origine des problèmes, observés à l'aval des barrages du nord-ouest du Maroc (suite de la Page 2)

études de bassins versants, de la conception d'ouvrages anti-érosifs et des techniques d'aménagement — s'est progressivement dispersée vers d'autres fonctions (gestion administrative, centres techniques, responsabilités sectorielles), sans que l'administration ne puisse réellement capitaliser sur cette expertise accumulée.

L'échec de la pérennisation institutionnelle (Absence de stratégie de sortie et perte de capital humain)

Il s'agit là d'un échec majeur de gouvernance et de capitalisation institutionnelle. Plus préoccupant encore, l'Administration forestière, qui pilotait le volet aménagement des bassins versants et lutte contre l'érosion (hydrique et éolienne), s'est progressivement retirée de ce type de projets — par manque de ressources humaines, déficit de vision stratégique ou insuffisance de priorisation politique — laissant un vide structurel dans la conduite des politiques de prévention territoriale.

Ce retrait a profondément affaibli la capacité publique à traiter les causes profondes des risques hydrologiques, en rompant la continuité entre expertise technique, action territoriale et vision stratégique de long terme.

Tentatives de refondation nationale

À l'issue du Séminaire national sur l'aménagement des bassins versants, tenu en 1988 sous le pilotage de l'Administration forestière, plusieurs initiatives structurantes ont été engagées afin de refonder l'action publique dans ce domaine. Parmi les principales orientations figurent :

la préparation du Plan national d'aménagement des bassins versants (PNABV) ;

la création des Centres régionaux d'étude et d'aménagement (CREA) ;

l'élaboration de programmes de recherche et la formalisation d'une approche participative adaptée à l'aménagement

des bassins versants ;

l'adoption de mécanismes de financement intégrant davantage les bénéficiaires situés à l'aval des bassins.

Le PNABV a permis, en 1996, de classer les bassins versants situés en amont des barrages Al Wahda et Oued El Makhazine parmi les cinq bassins prioritaires au niveau national, sur un total de vingt-deux bassins étudiés.

Quatre CREA ont été mis en place — Al Hoceima, Fès, Marrakech et Agadir — avec pour mission de conduire et de superviser les études d'aménagement des bassins versants, la réalisation d'ouvrages antiérosifs, ainsi que les travaux de recherche et d'innovation technique en matière de lutte contre l'érosion. Le bilan de ces centres a été globalement positif, tant en termes de production d'expertise que de structuration des pratiques professionnelles.

Plusieurs projets ont également intégré l'approche participative, notamment le Projet Oued Srou (3) et le Projet GEF-RIF (4), avec des résultats variables mais porteurs d'enseignements significatifs sur l'implication des populations locales dans la gestion des territoires.

Toutefois, les CREA ont été rapidement dissous, entraînant la dispersion de leurs équipes de cadres et de techniciens. L'Administration forestière s'est ainsi retrouvée, une nouvelle fois, privée de ressources humaines spécialisées et d'un capital d'expertise stratégique, ce qui a profondément fragilisé la continuité de l'action publique dans le domaine de l'aménagement des bassins versants et de la lutte contre l'érosion.

Le vide juridique des territoires de montagne (Vers une politique nationale de la montagne)

Actuellement, il n'existe pas de cadre dédié au développement des zones de montagne pour combler le « vide juridique » qui freine l'investis-

sement local. Malgré les efforts consentis (PDRZM (Programme de Développement Rural des Zones de Montagne, Fonds de Développement Rural (FDR), Tourisme durable, Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD 2030)), les zones montagneuses souffrent encore de disparités territoriales marquées, d'un accès limité aux services de santé/éducation et d'une forte vulnérabilité au changement climatique (sécheresses récurrentes, phénomènes climatiques extrêmes et stress hydrique). Compte tenu des événements récents (inondations, glissements de terrain, pertes humaines, taux exceptionnel de remplissage des barrages...), il est grand temps de réfléchir sérieusement à l'élaboration et la mise en œuvre d'une loi de montagne.

Cependant, une politique de la montagne ne peut prendre corps sans un portage politique et un arbitrage des plus hautes autorités du Royaume en faveur d'une telle politique élevée au rang de grand enjeu national, mobilisant l'ensemble de l'administration et des acteurs régionaux dans une démarche volontaire et participative. Un Conseil national de la montagne est à instituer pour tenir compte des spécificités des zones de montagne.

Notes

(1) Projet DERRO : Projet de développement Rural du Rif Occidental, ayant démarré en 1962.

(2) Périmètre DRS : Périmètre de Défense et de Restauration des Sols, menés par l'Administration des Eaux et Forêts.

(3) Projet Oued Srou : réalisé dans le cadre de la coopération maroco-allemande (région de Khénifra)

(4) Projet GEF-Rif : Gestion participative des écosystèmes forestiers du Rif, financé par l'UE

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

D'un Continent à l'autre

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI
INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Abderrazaq Mihamou (Maroc)

Pr. Moha Ennaji (Maroc)

Ahcene Tahraoui, Journaliste, (Canada)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

MAGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003. Les éditions papier et (ou) numérique sont offertes gratuitement. Quand le journal est imprimé, il est distribué dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et dans la ville de Sherbrooke.

Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



INONDATIONS AU MAROC

Maroc : La malédiction de la pluie après la longue sécheresse

Qu'ils étaient heureux, ces agriculteurs marocains de voir la pluie, oh combien tardive cette année 2024, s'abattre sur le pays en cette fin du mois de mars ! Et ces fellahs, travestis en reporters d'un jour, qui déversent des centaines de vidéos sur les réseaux sociaux montrant l'œuvre "bénéfique" de ces dernières précipitations... Comme cette cascade d'Ouzoud devenue un torrent rouge-bistre que les singes (nombreux dans cette zone) contemplaient avec inquiétude ou cette rivière Tassaout charriant des kilotonnes de boue et de gravier vers le barrage Al Massira en aval..!

Mais autant en emportent la boue et les gravats; la pluie est bien là et c'est l'essentiel !

Et elle est bien là cette pluie; comme l'assassin faisant demi-tour sur la scène de crime... pour mieux achever sa victime à coup de mégatonnes de boue et de gravats drainés vers les 146 grands barrages (recensement de 2020), exacerbant ainsi l'érosion des bassins versants (en amont des barrages); érosion estimée à 100 mégatonnes par an dont 60% se déposent directement dans les barrages selon un récent rapport du Groupe de la Banque Mondiale sur le climat et l'environnement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Et, à ce rythme (et selon la même source), 20 grands barrages marocains seront complètement envasés d'ici à 2040 tandis que près de la moitié des réservoirs de barrages auront perdu à peu près 50% de leur capacité en 2050; et la quasi-totalité des petits barrages construits seront probablement envasés d'ici à 2040 (fin de citation).

Le paradoxe de la sécheresse engendrant l'envasement des barrages

Et ils sont nombreux à cultiver et à nourrir ce paradoxe : depuis le montagnard qui arrache l'arbre à la racine (gênant ainsi les bassins versants à canaliser l'eau pluviale vers les nappes phréatiques et accélérant l'érosion de la mince pellicule de terre arable) aux pilleurs de sable dans les cours d'eau condamnant les eaux de pluie (faute de pouvoir se freiner et s'infiltrer via le sable) à éroder les berges des cours d'eau voire les terrains agricoles avoisinants et faire migrer les sols fertiles vers les réservoirs des barrages qui verront leur durée de vie se réduire comme une peau de chagrin.

De leur côté les changements climatiques rendront les précipitations rares et, quand ces précipitations tombent, elles tombent en averses destructrices.

À la base de cet engrenage destructeur : la concentration des industries polluantes et émettrices de particules fines dans un bassin limité par l'océan atlantique et la mer méditerranée d'une part et par les



chaînes du Rif et du Moyen et haut Atlas d'autres part. Les particules fines se trouvent ainsi piégées avec une liberté conditionnelle de mouvement au gré des vents entre les altitudes moyennes des versants montagneux orientés vers la mer.

Quand l'anticyclone des Açores faiblit, les masses d'air chargées d'humidité s'échappent vers le Maroc et rencontrent dans leur sillage ces particules fines qui vont précipiter la condensation des nuages en masse et accélérer la formation de fortes précipitations locales .

Tout ce qu'il restera à la population c'est de prier pour que ces précipitations soient solides ; sous forme de neige, car la neige prend son temps pour libérer son eau dont une partie va alimenter les nappes phréatiques et l'autre partie les cours d'eau de surface. Or les conditions météo auraient plus tendance à favoriser les précipitations liquides que solides avec les impacts que nous vivons actuellement : Écoulement rapide en surface empêchant le remplissage efficace des aquifères et par conséquent la hausse du niveau des nappes phréatiques, exacerbant l'érosion des berges des cours d'eau ainsi que des terres agricoles avoisinantes et, par conséquent, augmentant drastiquement l'envasement des réservoirs de barrages.

Le gouvernement marocain a mis sur pied des politiques louables pour faire face à la crise : Programmes de reboisement, interconnexion des bassins versants, programmes de gestion de l'eau dans le domaine agricole, etc. Mais force est de constater que la pénurie d'eau est devenue structurelle .

Un pays au bord de la panne sèche

Suite aux récentes précipitations, le ministère de l'Équipement et de l'Eau vient d'annoncer que le taux de remplissage des barrages au Maroc vient d'atteindre les 32,2 %, avec un volume de retenues

de plus de 5 milliards de mètres cubes (m³) ; soit un peu moins que le taux de remplissage des barrages enregistrés en 2022 et qui fut qualifié dans le rapport du Groupe de la Banque mondiale, cité précédemment, de "niveau historiquement bas ; soit de 32,8%"

Pire : Les besoins en eau renouvelable des marocains sont passés de 2560 m³ par personne et par an en 1960 à près de 620 m³ par personne et par an en 2020 : Le stress hydrique est devenu structurel au Maroc.

Et le Groupe de la Banque Mondiale de poursuivre ses prédictions d'oiseau de mauvaise augure : Le Maroc pourrait atteindre le seuil de pénurie d'eau absolue (qui est de 500 m³ par personne et par an) d'ici 2030.

L'or vert des uns fait le vert-de-gris des autres

Devant un tel scénario apocalyptique, le sage aurait instauré des mesures drastiques de gestion de l'eau surtout dans le secteur qui en consomme le plus; soit l'agriculture, et ce, en limitant la production; voire en bannissant les cultures hydrovores (pardonnez-moi le néologisme) et tout en introduisant des cultures et une arboriculture qui supporteraient au mieux cette soif annoncée.

Or, du Souss au Loukoss en passant par le Tensift, le Gharb et partout ailleurs, les serres dédiées au maraîchage, ces nouvelles mines marocaines d'or vert (pour certains bénis par Al Ghazouani comme on dit ici), poussent comme des champignons sur des terres où le fellah est bien, et de loin, sous le seuil de pauvreté !

Parmi les propriétaires de serre (dont le souci est plus le cours de l'or vert sur les marchés étrangers que l'approvisionnement du marché local en légumes de première nécessité), il y a certes des maraîchers Made in Morocco , des nantis qui sont nés sous une bonne étoile et ayant hérité de respectables fortunes

directement investies dans la culture de l'avocat, de la tomate ou des pastèques. Mais il y a aussi (et beaucoup de) ces extra et multinationaux qui sortent de leur chapeau la nationalité qu'il faut pour louer à long terme (moyennant quelques euros de plus) des terres agricoles, quelquefois privées mais souvent domaniales ou relevant du régime collectif (propriétés de certaines tribus).

Mais puisque les barrages sont presque au régime sec, où trouve-t-on tant d'eau pour cultiver cet or vert pour alimenter, non pas le marché local comme le veut la logique, mais le marché européen, et ce, sans rien donner en retour aux autres marocains ; sinon quelques emplois mal rémunérés; alors que l'eau appartient à tous et que sa pénurie va se transformer en vert-de-gris surtout pour les moins nantis de la population ?

.Je vous la donne en mille : La nappe phréatique, ce réservoir sensé renfermer à peu près l'équivalent du taux actuel de remplissage de tous les barrages et qui apporterait 35% de l'eau utilisée en agriculture maintenant; un pourcentage qui bénéficie bien-sûr aux cultures sous serres; soit les avocats du diable et consorts!

Et on continue de forer... toujours plus fort et toujours plus profond, pour puiser de l'eau, au point de compromettre le renouvellement des nappes ordinaires et de condamner les nappes phréatiques fossiles non renouvelables , et ce, au risque de provoquer des subsidences pouvant causer la diminution de la capacité de la roche à stocker l'eau; voire des séismes. Mais ça... C'est une autre histoire. Et au moins un autre article serait nécessaire pour traiter des impacts de l'exploitation de ces aquifères.

Par A. El Fouladi, Ph.D., Géographe à la retraite (*Article publié pour la 1iere fois dans Maghreb Canada Express, Vol. XXII, N°02, Page 03, Avril 2024*)

INONDATIONS AU MAROC

Maroc : 3 milliards de dirhams en faveur des familles et des populations sinistrées suite aux intempéries, sur Hautes Instructions Royales

Suite aux intempéries exceptionnelles qu'a connues le Royaume du Maroc au cours des deux derniers mois, et plus particulièrement dans la plaine du Gharb et le Loukkos, le Souverain Marocain, Sa Majesté Mohammed VI, a donné Ses Hautes Instructions au gouvernement afin de déployer un vaste programme d'aide et de soutien en faveur des familles et des populations sinistrées et d'arrêter les mesures réglementaires requises en pareilles circonstances.

À ce titre, le Chef du gouvernement a pris un arrêté déclarant ces intempéries comme événement catastrophique et les communes des quatre provinces (Larache, Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane), les plus impactées, zones sinistrées, indique un communiqué du Département du Chef du gouvernement.

Selon la même source, le gouvernement a, dans ce cadre, mis en place un programme d'aide et de soutien, doté d'un budget prévisionnel de trois milliards de dirhams, élaboré sur la base d'un diagnostic rigoureux et approfondi de la situation sur le terrain, ainsi que d'une évaluation précise des répercussions économiques et sociales de ces intempéries.

Il s'articule autour des axes suivants :

- Des aides pour le relogement, la perte de revenu, la réhabilitation des logements et des petits commerces impactés, ainsi que pour la reconstruction des logements effondrés, pour un montant global de 775 millions de dirhams.
- Des aides en nature et pour le

renforcement des interventions d'urgence sur le terrain, afin de répondre aux besoins essentiels et immédiats des populations, à hauteur de 225 millions de dirhams.

- Des aides destinées aux agriculteurs et aux éleveurs pour un montant de 300 millions de dirhams.
- Des investissements pour la réhabilitation des infrastructures routières et hydroagricoles et pour la réhabilitation des réseaux de base, s'élevant à 1,7 milliard de dirhams.

Le Souverain Marocain a en outre donné Ses Hautes Instructions au gouvernement afin que ce programme soit exécuté avec exemplarité, célérité et sens de responsabilité permettant aux citoyens des zones sinistrées de retrouver, dans les meilleurs délais, des conditions de vie normales, souligne le communiqué.

Il convient de rappeler que les intempéries exceptionnelles qu'a connues le Royaume ont provoqué l'inondation de plus de 110.000 hectares et entraîné le déplacement de près de 188.000 personnes dans les provinces de Larache, Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane, conclut la même source.

Aide aux Particuliers

Par ailleurs, et selon une dépêche de la MAP, datée du 13 février 2026, en application des Hautes Instructions Royales, le gouvernement déploie un programme d'aide et d'accompagnement en faveur des populations sinistrées suite aux inondations survenues

dans le nord et l'ouest du Royaume, du fait des précipitations d'ampleur exceptionnelle que notre pays a enregistrées au cours des deux derniers mois.

Dans ce cadre, et conformément aux Hautes Directives Royales, le gouvernement a mobilisé l'ensemble des départements concernés afin d'assurer la mise en œuvre optimale de ce programme, élaboré sur la base d'un diagnostic précis de la situation sur le terrain et des besoins des populations sinistrées, indique un communiqué du Département du Chef du gouvernement.

Il a ainsi été décidé d'accorder des aides financières directes aux sinistrés allant jusqu'à 6.000 dirhams par famille, d'accorder une aide financière d'un montant de 15.000 dirhams pour la réhabilitation des logements et petits commerces impactés et une aide de 140.000 dirhams pour la reconstruction des logements effondrés du fait des inondations, précise la même source.

De ce fait, et concernant les aides financières d'urgence destinées à chaque famille sinistrée, qui seront servies à partir de la semaine prochaine, le chef de chaque famille concernée doit adresser un SMS au numéro 1212 précisant le numéro de sa carte nationale d'identité électronique (CNIE) et sa date de naissance, afin de permettre aux services compétents de vérifier la situation de la famille et d'instruire la demande dans les meilleurs délais.

Concernant les aides destinées à la réhabilitation des logements et petits

commerces impactés, ainsi que les aides destinées à la reconstruction des logements effondrés, des commissions compétentes procèderont sur le terrain à des opérations de recensement précises des locaux dans les zones déclarées sinistrées, en permettant aux concernés, si nécessaire, de présenter leurs requêtes aux commissions spécialisées en vue de leur examen conformément aux mesures réglementaires en vigueur de manière garantissant la transparence et l'équité.

Dans le secteur agricole, il sera procédé à l'accompagnement des agriculteurs impactés à travers le lancement d'un programme de cultures printanières adapté aux spécificités des régions sinistrées, à l'instar des cultures oléagineuses, céréalières et fourragères, avec un soutien à l'achat des semences et engrains en vue d'accélérer le rattrapage de la saison, tout en poursuivant les opérations de soutien des éleveurs impactés.

Le communiqué souligne que ce programme s'inscrit en harmonie avec la Haute Sollicitude Royale visant à assurer un encadrement et une gestion exemplaires des opérations d'évacuation et de déplacement des populations sinistrées, conformément à une approche anticipative des niveaux de risque potentiels et mobilisant l'ensemble des moyens logistiques à même de garantir le déplacement des populations des zones sinistrées dans les meilleures conditions et leur retour à leurs logements dans les meilleurs délais.

Source : MAP



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

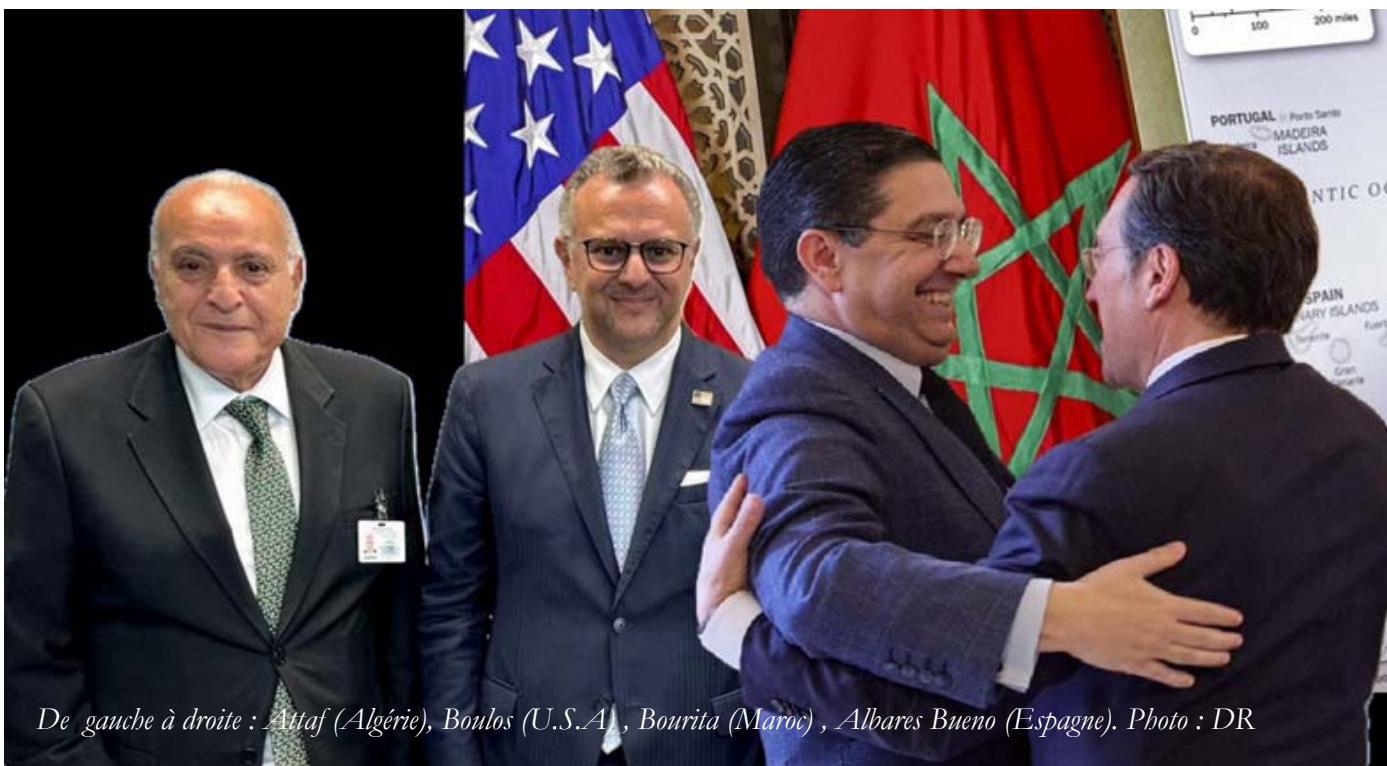
Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada



MAGHREB

Rencontre de Madrid : Vers une solution définitive pour le problème du Sahara



De gauche à droite : Attaf (Algérie), Boulos (U.S.A), Bourita (Maroc), Albares Bueno (Espagne). Photo : DR

La réunion quadripartite tenue le dimanche, 8 février 2026 à Madrid, la première depuis 2019, s'est déroulée sous médiation américaine et a réuni, durant près de quatre heures, les représentants du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Front Polisario. Elle s'inscrivait dans le cadre de la relance des consultations liées au processus onusien visant le règlement du différend régional autour du Sahara marocain, avec pour objectif d'esquisser les contours d'un accord relatif à la mise en œuvre du Plan d'autonomie.

L'un des faits marquants de cette rencontre a été la présentation particulièrement structurée et technique du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita. Son exposé s'est concentré sur les compétences et marges de manœuvre prévues au bénéfice des populations des provinces du Sud, notamment en matière d'institutions représentatives, d'organisation judiciaire et de gestion des finances publiques. Appuyée par des supports visuels et par un document officiel de quarante pages

détaillant l'ensemble du projet d'autonomie, cette intervention a été saluée par les médiateurs américains, Massad Boulos et Waltz, ainsi que par la délégation mauritanienne. En revanche, les représentants algériens et du Front Polisario ont semblé déstabilisés par un débat demeuré strictement technique et non idéologique tout au long des échanges.

Ces consultations se sont tenues à l'ambassade des États-Unis à Madrid, en présence de responsables américains et onusiens, dans le cadre d'efforts visant à promouvoir une solution politique conforme aux références établies par le Conseil de sécurité des Nations unies. À cette occasion, la délégation marocaine a réaffirmé que la version actualisée de la proposition d'autonomie constitue, conformément à la résolution 2797 adoptée le 31 octobre 2025, le cadre réaliste et unique d'un règlement politique viable, sous souveraineté marocaine.

Il convient de souligner que l'implication américaine marque une évolution

notable du positionnement de Washington, passé d'un rôle de soutien politique à celui d'acteur directement engagé dans la facilitation des discussions. Cette dynamique confère un nouvel élan au dossier après plusieurs années d'impasse et traduit la volonté de l'administration américaine de favoriser des avancées politiques concrètes dans un horizon temporel défini.

Un nouveau cycle de négociations, toujours sous médiation américaine, est prévu à Washington. Selon des sources proches de l'administration américaine, cette étape pourrait constituer un moment décisif du processus, la Maison Blanche affichant l'ambition de parvenir à un accord final formalisé.

Dans ce contexte, la clarification de la position marocaine, conjuguée au travail des envoyés spéciaux américains, a contribué à réduire certains blocages persistants, notamment la reconnaissance du rôle de l'Algérie en tant que partie prenante aux négociations et l'évolution de la posture du Front Polisario, ouvrant ainsi la voie à une éventuelle

le conclusion du processus.

Par ailleurs, ces premières discussions, après une longue période de stagnation, se sont déroulées dans un climat globalement apaisé, sans rancœur ni échanges verbaux conflictuels, selon les observateurs.

Certaines analyses interprètent cette relance diplomatique comme une opportunité pour dépasser un conflit ayant durablement pesé sur les relations régionales, tandis que d'autres estiment que la participation algérienne aux négociations s'explique également par des contraintes externes, notamment des pressions politiques et diplomatiques exercées par les États-Unis. Ces lectures soulignent la nécessité, pour la diplomatie marocaine, de maintenir une vigilance accrue afin de préserver l'intégrité du cadre d'autonomie tel que reconnu par les Nations unies.

D'autres lectures estiment que la participation algérienne aux négociations quadripartites s'explique particulièrement par la crainte de sanctions américaines, le risque d'un isolement international comparable à celui du Venezuela, ainsi que l'éventualité d'une qualification du Front Polisario comme organisation terroriste. Dans cette perspective, la présence de l'Algérie et du Polisario à Madrid ne relèverait pas nécessairement d'une adhésion pleine et entière à une logique de compromis politique.

La question demeure toutefois de savoir si l'engagement renforcé des États-Unis permettra de débloquer durablement ce dossier, après l'échec de précédentes tentatives de médiation. Plusieurs observateurs estiment néanmoins que la conjoncture internationale actuelle témoigne d'une détermination accrue des grandes puissances à mettre un terme à ce différend postiche, et que le Maroc est appelé à tirer parti de ce contexte pour préserver ses droits et son intégrité territoriale dans le cadre de sa souveraineté pleine et entière.

Par Moha Ennaji, Chercheur universitaire et écrivain (Fès, Maroc)



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



LIBYE

Assassinat du fils de Kaddafi, Saïf al-Islam : L'héritage qui tue ?

Par **Abderrafie Hamdi** (Rabat, Maroc)

En politique, on ne supprime jamais une figure de cette taille par hasard. L'assassinat de Saïf al-Islam Kadhafi n'est pas seulement un épisode de violence supplémentaire dans une Libye fracturée. Il marque un choix. Et ce choix est limpide : neutraliser une variable capable de déranger l'équilibre actuel, aussi instable soit-il, et de relancer une recomposition que beaucoup redoutent.

Saïf al-Islam n'a jamais été un opposant classique, ni un simple héritier en quête de revanche. Dans les dernières années du régime, il a incarné une inflexion. Le kadhafisme, longtemps dominé par l'exécès idéologique et la confrontation, a tenté une sortie par le pragmatisme : normalisation internationale, réouverture diplomatique, recherche de compromis. Cette "maturité tardive" n'était ni une démocratisation, ni un passage à l'État de droit. Mais elle constituait un

changement de ton, et surtout une tentative de réinscrire la Libye dans une logique de négociation.

Les dossiers qui ont marqué cette période, de Lockerbie à l'affaire des infirmières bulgares, ont joué un rôle de pivot. Ils ont surtout fait apparaître Saïf al-Islam comme un interlocuteur possible. Docteur en économie, affichant une vision de modernisation souvent résumée sous l'idée d'une "Libye au XXIe siècle", il s'est construit une image technocratique et politique, à la fois plus lisible pour l'extérieur et plus acceptable pour une partie de l'opinion intérieure.

Mais la question libyenne ne se réduit pas à des profils. Elle tient à une faille structurelle : Kadhafi a gouverné longtemps, sans construire d'État. Il a marginalisé l'administration, affaibli les institutions, et remplacé la continuité bureaucratique par un système de loyautés et de réseaux. Lorsque le régime

s'est effondré en 2011, il n'a pas laissé derrière lui un État à reconstruire, mais un vide à remplir. Et ce vide a été occupé par des forces armées, des économies de rente, des coalitions locales, et une fragmentation devenue durable.

C'est précisément là que Saïf al-Islam redevenait une figure sensible. Non parce qu'il aurait représenté une solution évidente, mais parce qu'il pouvait redevenir un point de convergence. Une partie des Libyens, éprouvée par le chaos, regardait le passé non comme un âge d'or, mais comme une période où l'État, au moins, existait. Même sous une forme autoritaire. Dans une société marquée par les équilibres tribaux, un nom, un héritage et une mémoire peuvent peser autant qu'un programme.

Or, le statu quo libyen repose aujourd'hui sur une bipolarité épuisante : un Est dominé par la logique de contrôle militaire, un Ouest traversé par des

rivalités multiples, et un Sud devenu un espace stratégique pour les trafics, les migrations et les influences. Dans une telle configuration, l'émergence d'un troisième pôle est perçue comme un danger. Elle peut casser les arrangements implicites, redistribuer les alliances, et ouvrir une séquence politique que personne ne maîtrise.

La dimension internationale renforce encore cette lecture. La Libye n'est pas seulement un pays en crise ; c'est un carrefour. Pétrole, Méditerranée, routes migratoires, sécurité régionale. Depuis une décennie, le pays est devenu un théâtre où se croisent des agendas concurrents : Russie et Turquie, France et Italie, Égypte et Émirats, avec une présence américaine prudente. Tous veulent une Libye "gérable". Peu veulent une Libye souveraine, cohérente et institutionnalisée, car cela suppose un pouvoir central capable d'imposer des règles, donc de limiter les marges de manœuvre des acteurs armés et des partenaires extérieurs.

Dans ce contexte, Saïf al-Islam était un risque : une figure imprévisible, capable de reconfigurer des équilibres internes, de mobiliser une mémoire sociale, et d'ouvrir une compétition nouvelle. Pourquoi maintenant ? Parce que la Libye revient périodiquement à la question électorale, aux médiations, aux tentatives de compromis. Chaque fois, les mêmes forces cherchent à sécuriser leurs positions. L'élimination d'une figure comme Saïf al-Islam ressemble alors à un verrou : empêcher l'imprévisible d'entrer dans le jeu.

Au fond, cet assassinat dit une chose simple et brutale : en Libye, la politique continue de se régler par la force. Et tant que ce langage dominera, la transition restera un horizon repoussé, et le pays demeurera prisonnier d'un équilibre de fragmentation.



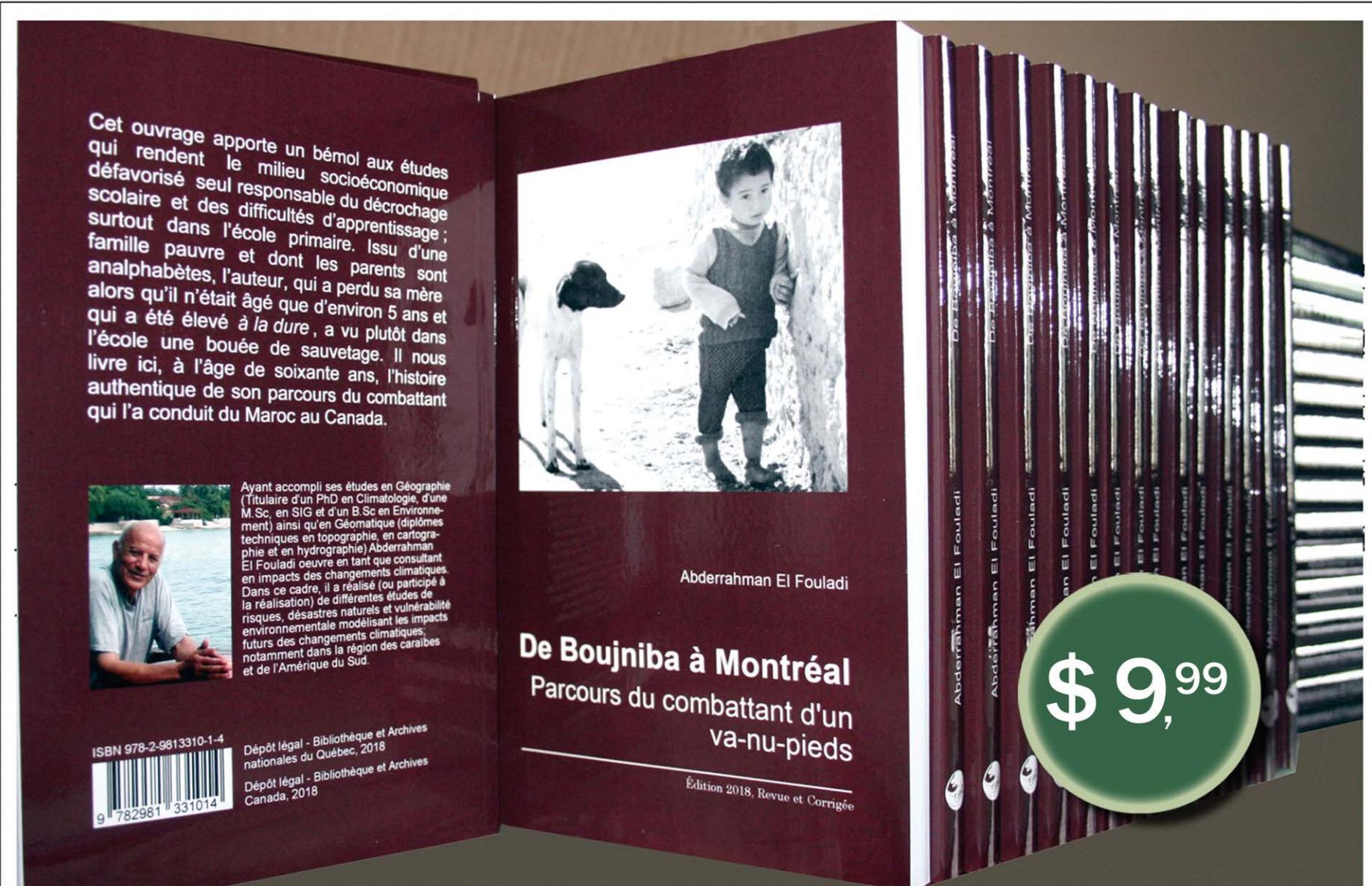
Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédicacée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

